

BARÈME DES FRAIS DES MEMBRES ASSOCIÉS DE L'ACFC

Fournisseurs

Les frais d'adhésion des fournisseurs reposent sur leur revenu annuel :

Frais d'adhésion	Revenu annuel
• 5 000 \$ par année	10 millions \$ ou plus
• 2 000 \$ par année	De 3 à 10 millions \$
• 600 \$ par année	Moins de 3 millions \$

Chemins de fer industriels

Les frais d'adhésion des chemins de fer industriels sont les suivants :

- 5 000 \$ par année (3 unités motrices ou plus)
- 3 000 \$ par année (moins de 3 unités motrices)
- 1 500 \$ par année (pour les entreprises subventionnées par le gouvernement)

Taxes applicables non incluses